ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE KHOURIBGA

BON DE COMMANDE N° 41/2026

(Consultation sur bon de commande – Article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics)

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Khouribga procède à la consultation des concurrents pour l'exécution des prestations objet du présent bon de commande, conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics.

Objet de la prestation: Travaux de signalisation verticale de la RR312 du PK 55+000 au PK 67+000, dans la Province de Khouribga.

Consistance de la prestations :

N°	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire HT (DH)	Prix total HT (DH)
1	Signalisation temporaire de chantier	Forfait	1,00		
2	Panneaux standards type 100, 200 et 300 avec supports et massif de fondation	U	200,00		
3	Panneaux standards type 500 avec support et fondations	M2	30,00		
4	Balises B12 (800×400)	U	200.00		
			Total hors TVA		
			TVA (20%)		
			Total TTC		

Lieu d'exécution : RR312 du PK 55+000 au PK 67+000,, Province de Khouribga.

Délai d'exécution: 2 mois au plus tard à compter de l'ordre de service du maitre d'ouvrage

Modalités de paiement : Le règlement des prestations effectivement exécutées sera effectué après leur réception par le maître d'ouvrage et présentation des pièces justificatives requises, conformément aux clauses du bon de commande.

NB: Le concurrent dont l'offre est jugée la moins disante doit fournir également une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) de l'attestation de qualification et de classification X.2 relative aux travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité, dans les 24 h à partir de la réception de la demande de confirmation de son offre.

ANNEXE – DESCRIPTION ET DÉFINITION DES PRIX

Les prix comprennent toutes les dépenses nécessaires à la bonne exécution des prestations : personnel, matériaux et produits, fournitures, transport, chargement et déchargement, matériel, nettoyage, mise en œuvre, protections, sujétions de chantier, frais généraux et bénéfices. La TVA est indiquée séparément dans le bordereau.

Prix n° 1 – Signalisation temporaire

Ce prix rémunère au forfait la fourniture, la mise en place, l'entretien, les déplacements éventuels et la dépose de la signalisation temporaire nécessaire à la sécurisation du chantier pendant toute la durée des travaux. Il comprend notamment les panneaux, dispositifs de balisage, cônes, barrières et dispositifs lumineux lorsque nécessaires, ainsi que les sujétions liées au maintien de la circulation et à la sécurité des usagers et du personnel.

Prix n° 2 – Panneaux standards type 100, 200 et 300 avec supports et massif de foundation

Ce prix rémunère à l'unité de panneau, défini par l'instruction marocaine de la signalisation routière, les fournitures et prestations suivantes :

-La fourniture d'un panneau de type 100, 200 et, rétroréfléchissants de classe CL2 ainsi que ses dispositifs de fixation;
-La fourniture de panonceau complémentaire éventuel rétroréfléchissants de classe CL2 ainsi que ses dispositifs de fixation;
-La fourniture d'un support UPN80 galvanisé de longueur 3m;
-Le transport du panneau et du support au lieu d'implantation;
-la réalisation d'un massif de fondation du support de dimensions 40*40*40 (cm3) dosé à 350 Kg/m3 de ciment, y compris fouilles et évacuation des matériaux excédentaires à la décharge publique;
-la pose du support UPN et son scellement dans le massif de fondation;
-la fixation du panneau sur le support;
-Le réglage de la partie supérieure du massif.

Le revêtement du panneau sera assuré par un film rétroréfléchissant de classe 2 au sens de la normalisation Marocaine NM 10.9.117 (2000) qui sera agrée par le Maître d'ouvrage. Ces panneaux seront renforcés au verso par une cornière galvanisée à fixation de pointe de soudure et portant au verso le signe «DPETL de Khouribga ».

Les panneaux standards doivent être dela gamme normale (route bidirectionnelle)
Ce prix comprend également le chargement, le déchargement et toutes sujétions..

Prix n° 3 – Panneaux standards type 500 avec support et fondations

Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et la mise en place de panneaux standards type 500 rétroréfléchissants de classe 2 au sens de la normalisation Marocaine NM 10.9.117 (2000) en tôle électro-zingués ou en alliage d'aluminium, y compris support et socle de fixation sur accotements et cartouche le cas échéant, Ce prix comprend le chargement, le déchargement, le transport, la mise en place et toutes sujétions. Ces panneaux porteront au verso le signe «DPETL de Khouribga »..

Prix n° 4 – Balises B12 (800×400)

Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de balise B12 à deux chevrons y compris supports de longueur de 2.00 m ou avec platine, boulons d'assemblage et système de fixation et toutes sujétions.

Prescriptions et réception

- Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art, aux prescriptions techniques applicables à la signalisation routière et aux instructions du maître d'ouvrage.
- La réception sera prononcée après vérification de la conformité des travaux, des quantités réellement exécutées et de la qualité des produits mis en œuvre. Toute prestation non conforme sera reprise par le titulaire à ses frais.